

Évolution de la durée des emplois

Andrew Heisz *

On croit généralement que les emplois stables et de longue durée qu'on pouvait trouver dans le passé deviennent de plus en plus rares pour les travailleurs canadiens. Bon nombre d'analystes du marché du travail estiment que les employeurs fixent les périodes d'emploi en fonction des fluctuations dans la demande, ce qui entraîne une diminution des offres d'emploi de longue durée. Selon eux, les entreprises ont de plus en plus recours à un noyau d'employés à temps plein, bien qualifiés, et elles embauchent des travailleurs temporaires lorsque le besoin surgit.

D'autres raisons pourraient porter à croire que l'instabilité de l'emploi semble s'accroître. On pense notamment à la croissance des régimes de travail non traditionnels tels que le travail à temps partiel, le travail temporaire et à forfait; ou à d'autres phénomènes observés plus récemment comme l'inégalité croissante des salaires. Étant donné que ces changements ont un impact sur la stabilité de l'emploi, on doit en outre s'attendre à des modifications dans la durée des emplois. L'analyse de la durée de l'emploi s'avère donc importante, car les travailleurs qui ont un emploi de longue durée ont plus de chance d'acquiescer des compétences, de toucher un bon salaire et d'avoir accès à des possibilités d'avancement. Les travailleurs qui occupent des emplois de courte durée sont davantage susceptibles de

* *Adaptation d'un article paru dans L'observateur économique canadien (n° 11-010-XPB au catalogue de Statistique Canada), vol. 9, n° 1, janvier 1996, p. 3.1-3.9. Andrew Heisz est au service de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. On peut communiquer avec lui au (613) 951-3748.*

À propos de l'article

Les renseignements sur la durée des emplois sont tirés de l'Enquête sur la population active (EPA) menée mensuellement, pour la période 1976-1994. Pour les besoins de cette enquête, la durée de l'emploi est le nombre de mois consécutifs pendant lesquels une personne a travaillé pour son employeur actuel¹. Ces renseignements ne constituent qu'une mesure des emplois d'une durée interrompue, car ils révèlent combien de temps une personne a occupé son emploi actuel jusqu'au moment de l'enquête. Un emploi ainsi évalué pourrait prendre fin le lendemain ou durer encore de nombreuses années.

La méthode utilisée dans la présente étude permet de calculer des estimations mensuelles de la durée complète moyenne d'un nouvel emploi, ainsi que la répartition des emplois selon leur durée complète d'après les données sur les emplois interrompus. Il s'agit d'estimations ponctuelles de ce que la cohorte de ceux qui commencent un emploi peut

s'attendre à révéler, dans l'hypothèse où la conjoncture économique actuelle se maintienne pendant toute la durée de cet emploi. Elles ne s'appliquent pas aux emplois qui existent déjà au début de chaque mois.

Les estimations de la durée complète des nouveaux emplois dont il est ici question ont pour avantage d'éviter plusieurs biais couramment associés à d'autres mesures de la durée d'emploi. Pour plus de détails au sujet de ces biais ou de la méthode², les lecteurs devraient consulter Heisz (1996), un document qui constitue une version plus technique de la présente étude.

L'échantillon pour cette étude comprend tous les travailleurs rémunérés, à temps plein et à temps partiel, à l'exclusion des travailleurs autonomes, des étudiants et des travailleurs familiaux non rémunérés. Il représente environ 85 % de la population active occupée en 1994.

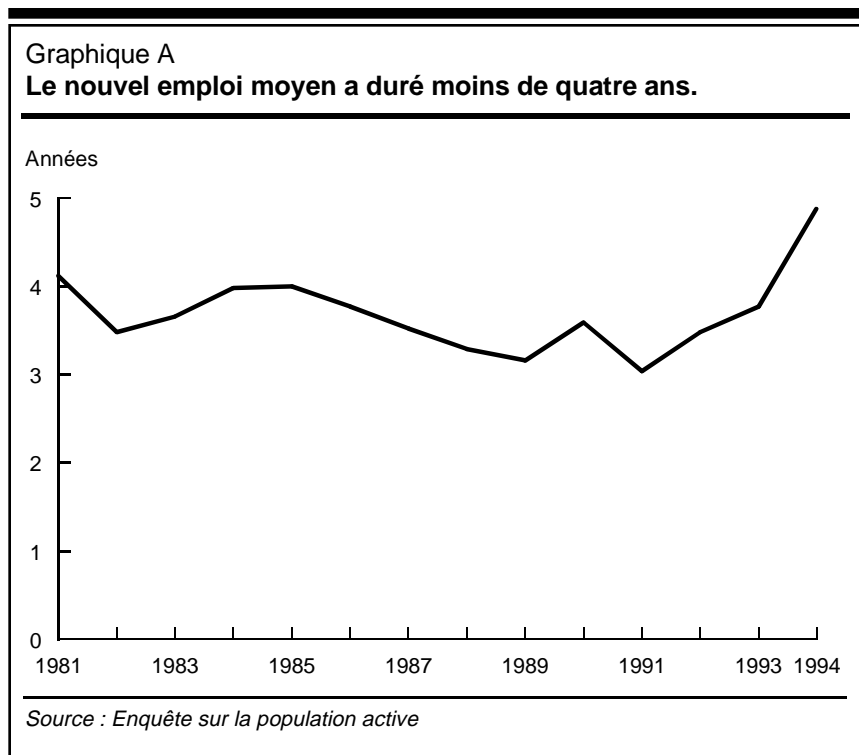
connaître des périodes de chômage, ont plus de difficulté à accumuler une pension, et ont davantage besoin de formation au milieu de leur carrière.

Y a-t-il plus d'instabilité dans l'emploi? Les emplois de courte durée deviennent-ils plus courants? Les emplois de longue durée ou les emplois «pour la vie» deviennent-ils moins courants? Dans l'affirmative, pour qui? La présente étude se penche sur ces questions en analysant les estimations de la durée moyenne d'un nouvel emploi ayant commencé au cours de la période allant de 1981 à 1994 (voir *À propos de l'article*). Selon que la durée de l'emploi moyen qui a débuté au cours de

cette période augmente ou diminue, on peut déterminer s'il y a plus ou moins de stabilité dans l'emploi. Puisqu'il se peut aussi que les changements des emplois de courte durée et des emplois de longue durée s'annulent, laissant la durée moyenne des emplois stable, on examine également la répartition des emplois, selon leur durée, de 1981 à 1994.

Changements dans la stabilité des emplois

La durée moyenne des emplois qui ont commencé au cours de cette période était de 3,7 ans. Même si cette durée suit une courbe cyclique, variant entre un minimum de 3,0 ans en 1991 et un sommet de 4,9



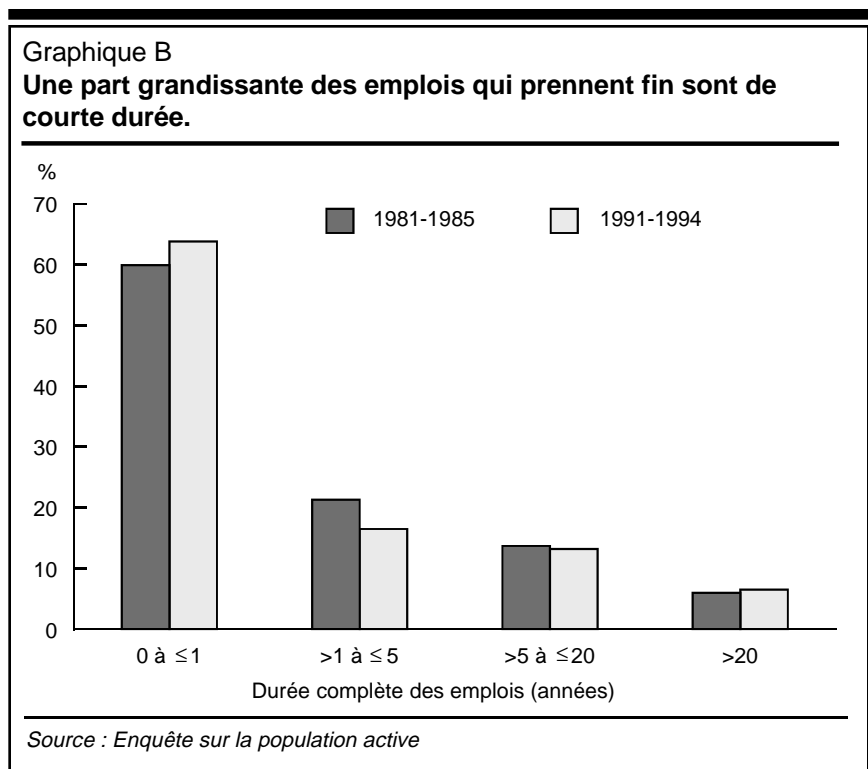
à une proportion inchangée d'emplois de longue durée, reflète la polarisation croissante des emplois.

Comment se fait-il que la proportion d'emplois de longue durée soit demeurée stable alors que la proportion d'emplois de courte durée a augmenté? La réponse est la suivante : une fois qu'un emploi avait franchi le cap des 12 mois, il avait de meilleures chances de devenir un emploi de longue durée à la fin de la période que ce n'était le cas au début de celle-ci (graphique C).

Même si la proportion de nouveaux emplois qui duraient plus d'un an a diminué au cours de la période, la proportion d'emplois ayant duré au moins un an et qui duraient plus de cinq ans est passée d'une moyenne de 48 % entre 1981 et 1985 à une moyenne de 54 % entre 1991 et 1994. Le

ans en 1994, aucune tendance importante ne s'est manifestée (graphique A). La durée moyenne d'un emploi était de 3,8 ans entre 1981 et 1985, 3,4 ans entre 1986 et 1990, et 3,8 ans entre 1991 et 1994.

La stabilité de la durée moyenne des emplois dissimule d'importants changements dans la répartition des emplois selon leur durée complète au cours de cette période (graphique B). Les emplois de un à cinq ans ont nettement fait place aux emplois d'un an ou moins. Entre les périodes 1981-1985 et 1991-1994, la proportion d'emplois qui duraient entre un et cinq ans a chuté, passant de 21 % à 16 %. Parallèlement, la proportion d'emplois de 12 mois ou moins est passée de 59 % à 64 %. La part des emplois qui duraient entre 5 et 20 ans (14 %) et plus de 20 ans (6 %) est demeurée sensiblement inchangée entre les périodes. Cette augmentation de la proportion des emplois de courte durée, allée



résultat combiné est que les travailleurs qui ont plus d'un an d'ancienneté ont de plus en plus de sécurité, tandis qu'il devient plus difficile pour les autres de rejoindre leurs rangs.

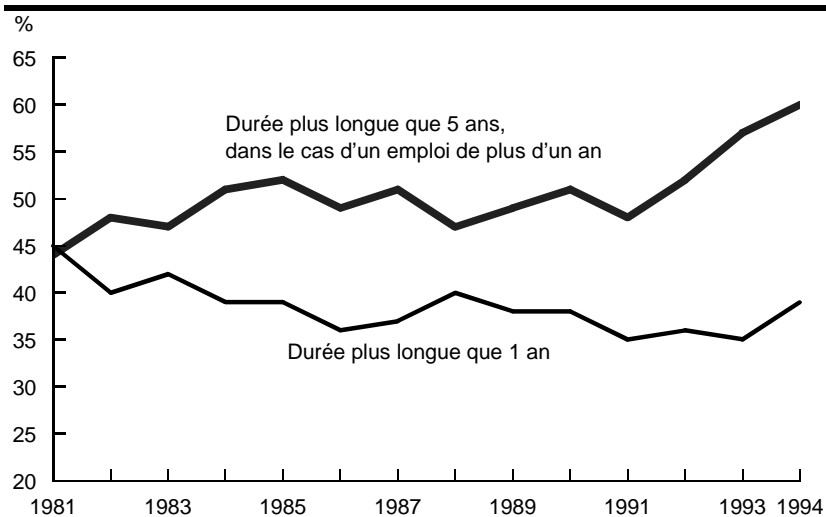
La polarisation des emplois : un examen plus approfondi

La présente partie examine plus à fond cette question de la polarisation pour voir si la même tendance existe pour différents groupes dans l'économie. Il pourrait y avoir polarisation de la durée des emplois si les emplois devenaient de plus en plus longs pour certains groupes démographiques et non pour d'autres. Par ailleurs, il pourrait se produire une polarisation à l'intérieur de tous les groupes, ce qui indiquerait qu'il s'agit d'un changement affectant l'ensemble de l'économie.

L'analyse révèle une tendance à la polarisation qui se maintenait parmi tous les sous-groupes démographiques étudiés (tableau 1). La proportion de nouveaux emplois qui duraient plus d'un an diminuait pour presque tous les groupes. La plus forte baisse était enregistrée chez les personnes suivantes : les travailleurs de 45 ans et plus au moment où ils accédaient à leur emploi, les travailleurs dans le Canada atlantique et au Québec, et les travailleurs des secteurs des services communautaires et de la fabrication. Parallèlement, la proportion d'emplois d'un an qui duraient plus de cinq ans augmentait pour tous les groupes. Elle augmentait le plus pour les travailleurs les plus âgés et les plus jeunes, les travailleurs au Québec et dans l'Ouest canadien, et les travailleurs dans les secteurs des services communautaires et de la fabrication. Ce genre de changement indique que ce ne sont pas des groupes particuliers qui sont responsables des changements globaux dans la durée des emplois; en fait, les changements se produisent à l'intérieur de chaque groupe.

Graphique C

Les travailleurs qui ont plus d'un an d'ancienneté ont de meilleures chances de maintenir leur emploi pendant plus de cinq ans.



Source : Enquête sur la population active

En dépit de ces changements dans la répartition des emplois selon leur durée, la durée moyenne est demeurée stable pour la plupart des groupes. Il y a, toutefois, des exceptions notables. Premièrement, lorsqu'ils ont accédé à leur emploi, les travailleurs ayant entre 45 et 54 ans et 55 et 64 ans ont enregistré une durée d'emploi sensiblement plus courte à la fin de la période qu'au début de celle-ci. Pour ces deux groupes, la durée moyenne d'emploi a diminué de 0,8 an, ou 9,5 mois, entre 1981 et 1994. Deuxièmement, les travailleurs dans les provinces atlantiques ont enregistré une baisse de 0,5 an dans la durée moyenne d'un emploi. Troisièmement, les travailleurs dans les domaines des affaires et des services personnels gardaient leur emploi plus longtemps à la fin de la période qu'au début de celle-ci (une augmentation de 0,7 an).

La diminution de la durée moyenne de l'emploi chez ceux qui accèdent à un nouvel emploi à un

âge plus avancé porte à croire que ces travailleurs ont fait face à des difficultés particulières afin de trouver un emploi stable. Cette situation pourrait être attribuable, entre autres, au fait que les travailleurs déplacés plus âgés se sont retrouvés avec des qualifications non recherchées et avec peu de débouchés d'emploi. Une autre explication est qu'ils se sont retirés plus tôt du marché du travail. La proportion de travailleurs qui trouvent un emploi stable a diminué beaucoup plus rapidement pour les travailleurs plus âgés que ce ne fut le cas pour les travailleurs plus jeunes. Entre 1981 et 1985, 41 % des emplois auxquels ont accédé des travailleurs âgés de 45 à 54 ans, et 37 % des emplois auxquels ont accédé des travailleurs âgés de 55 à 64 ans, ont duré plus de 12 mois. Ces pourcentages ont diminué de 10 et de 16 points de pourcentage respectivement pour la période 1991-1994. Ce sont ces changements importants dans la proportion de nouveaux emplois qui

Tableau 1
Durée des emplois selon le sexe, l'âge, la région, l'industrie et le niveau de scolarité

	Durée complète de l'emploi		La proportion de nouveaux emplois qui durent plus longtemps que...					
	Moyenne	Change-ment*	12 mois		5 ans lorsqu'ils ont déjà duré plus d'un an		20 ans lorsqu'ils ont déjà duré plus de 5 ans **	
			1981-1985	1991-1994	1981-1985	1991-1994	1981-1985	1991-1994
	années		%					
Total	3,7	-	41,0	36,2	48,3	54,2	30,7	32,1
Hommes	3,6	0,1	38,2	34,2	49,6	54,5	31,1	32,4
Femmes	3,8	-0,1	44,6	38,6	47,2	54,0	28,8	31,1
Âge lorsque l'emploi a commencé :								
15 à 24 ans	3,7	0,4	39,4	37,2	44,1	51,8	41,7	39,1
25 à 34 ans	4,3	-0,2	43,2	38,6	49,4	53,4	39,1	41,2
35 à 44 ans	4,0	-0,3	43,5	38,3	55,4	57,6	25,9	22,3
45 à 54 ans	3,2	-0,8	40,9	31,3	56,6	59,6	4,2	5,1
55 à 64 ans	1,9	-0,8	36,8	21,0	38,5	45,6	1,1	2,1
Canada atlantique	2,6	-0,5	29,8	21,2	49,2	53,3	30,0	32,9
Québec	3,6	-	38,4	31,8	50,4	58,2	29,9	31,7
Ontario	4,5	0,2	46,9	45,0	52,0	54,3	32,4	32,3
Ouest du Canada	3,4	0,2	40,6	36,8	42,8	51,6	28,6	32,7
Fabrication	4,0	0,1	43,8	36,3	48,6	60,1	29,9	24,3
Commerce	3,8	-0,4	49,6	45,7	44,0	47,2	23,8	17,6
Services communautaires	5,4	-0,7	49,7	39,1	57,1	69,7	39,8	47,3
Affaires et services personnels	2,7	0,7	38,7	38,6	35,1	41,4	16,1	24,8
Aucunes études postsecondaires	2,9 [†]	...	35,8	23,3	44,6	45,5
Certaines études postsecondaires	5,7 [†]	...	52,9	41,3	54,8	56,3

Source : Enquête sur la population active
Nota : Les estimations pour les provinces et les industries prises individuellement ne sont pas disponibles en raison de la petite taille de l'échantillon.
* Changement dérivé des résultats de la régression de 168 valeurs mensuelles de durée moyenne d'emploi sur le taux de chômage, des variables fictives mensuelles et la tendance chronologique.
** Un changement apporté aux définitions de l'EPA en 1990 interdit le calcul de ces statistiques selon le niveau de scolarité.
† 1981-1989 seulement.

durent plus de 12 mois qui sont à l'origine de la majeure partie de la baisse de la durée moyenne des emplois des travailleurs plus âgés. La baisse correspondante pour les autres groupes d'âge était beaucoup plus modérée, avec pour résultat que la stabilité chez ceux qui accédaient à un emploi diminuait selon que le travailleur était plus âgé lorsqu'il avait accédé à l'emploi.

Des tendances semblables sous-tendent la baisse de la durée des emplois dans le Canada atlantique. Les travailleurs de cette région qui avaient plus d'ancienneté n'étaient pas plus susceptibles de voir leur emploi prendre fin. En fait, la proportion d'emplois de 5 ans qui ont duré plus de 20 ans a augmenté légèrement, passant de 30 % à 33 % au cours de la période. La diminution de la durée moyenne d'un emploi tenait à la forte baisse de la proportion d'emplois qui durent

plus d'un an. Cette proportion est passée de 30 % entre 1981 et 1985 à 21 % entre 1991 et 1994.

Les emplois de longue durée

On prétend souvent qu'en raison de changements structureux dans l'économie, les travailleurs plus âgés et les travailleurs dans les industries en régression sont plus susceptibles de perdre leur emploi. La présente étude jette un peu de lumière sur cette question en

Tableau 2
Proportion d'emplois qui durent 5 autres années, selon certains groupes d'âge et certaines industries

	Durée actuelle de l'emploi			
	10 ans		15 ans	
	1981-1985	1991-1994	1981-1985	1991-1994
	%			
Total	66,0	66,2	76,2	76,5
Âge lorsque l'emploi a commencé :				
15 à 24 ans	71,9	70,1	91,1	91,0
25 à 34 ans	72,9	73,0	84,0	82,1
35 à 44 ans	67,4	62,8	61,8	51,4
45 à 54 ans	42,4	42,3	--	--
Fabrication	65,4	61,3	74,3	70,6
Commerce	61,4	51,3	70,2	63,6
Services communautaires	74,8	77,6	75,6	80,5
Affaires et services personnels	47,7	56,8	76,3	78,4

Source : Enquête sur la population active

cherchant à savoir quelle proportion des emplois qui ont duré 10 ou 15 ans devraient durer au moins encore 5 ans (tableau 2). Les changements qui, avec le temps, se sont produits dans ces proportions montrent dans quelle mesure la stabilité des emplois de longue durée a évolué. Ces changements ne sont peut-être pas ressortis jusqu'ici dans l'analyse, car seulement une minorité de nouveaux emplois durent 10 ou 15 ans.

Pour chaque groupe, l'étude révèle que la probabilité qu'un emploi de 10 ans dure encore 5 ans est demeurée relativement stable au cours de la période. Par exemple, pour les deux périodes, soit 1981-1985 et 1991-1994, 73 % des emplois de 10 ans auxquels ont accédé des travailleurs lorsqu'ils avaient entre 25 et 34 ans ont duré 5 autres années. La probabilité qu'un emploi qui avait duré pendant 15 ans se maintiendrait pendant au moins 5 autres années diminuait sensiblement seulement pour les travailleurs qui avaient commencé

leur emploi lorsqu'ils avaient entre 35 et 44 ans. La probabilité que les emplois de ces travailleurs durent cinq autres années était de 62 % entre 1981 et 1985, et de 51 % entre 1991 et 1994. Dans le cas de ces travailleurs, les emplois de longue durée sont devenus moins fréquents, mais une partie de ce changement peut s'expliquer par le nombre croissant de travailleurs qui décident de prendre une retraite anticipée.

La diminution de la stabilité des emplois de longue durée occupés par des travailleurs dans certaines industries est toutefois compensée par l'augmentation de la stabilité dans d'autres industries. Par exemple, la probabilité qu'un emploi de 10 ans dans les industries de la fabrication ou du commerce dure 15 ans a diminué de 4 et de 10 points de pourcentage respectivement. Parallèlement, la probabilité qu'un emploi de 10 ans dans les services communautaires ou dans le domaine des affaires et des ser-

vices personnels dure encore 5 ans a augmenté de 3 et de 9 points de pourcentage respectivement.

Conclusion

Au cours de la période allant de 1981 à 1994, les nouveaux emplois sont devenus davantage polarisés entre les emplois de courte et de longue durée. Même si la durée moyenne des emplois n'a pas connu de tendance particulière au cours de la période, la répartition des emplois selon leur durée s'est déplacée des emplois de durée moyenne aux emplois de courte durée. Cela signifie que les titulaires de nouveaux emplois connaissent plus d'instabilité à la fin de la période qu'au début de celle-ci. Toutefois, une fois passé le cap de 12 mois, les travailleurs ont connu une amélioration de la stabilité de leur emploi, avec pour résultat que la proportion d'emplois de longue durée est demeurée inchangée. Ce résultat s'est manifesté parmi tous les sous-groupes, à l'exception des travailleurs plus âgés et des travailleurs de l'Atlantique, pour lesquels le déplacement vers les emplois de courte durée était suffisamment important pour réduire les durées moyennes d'emploi.

L'ampleur et la persistance de cette polarisation entre les emplois de courte et de longue durée témoignent d'une tendance significative. La présence de cette tendance dans tous les groupes démographiques et groupes d'activité économique semble indiquer que ces changements n'ont pas été provoqués par des changements particuliers à un groupe ou secteur de l'économie. Il faut peut-être chercher une explication qui s'applique à tous les secteurs de l'économie. Apparemment, les entreprises ont de plus en plus recours à un noyau d'employés de longue date, ce qui laisse plus de Canadiens avec des emplois moins stables³. □

■ Notes

1 Un travailleur peut avoir occupé plusieurs emplois différents auprès du même employeur et toujours être considéré comme ayant une durée d'emploi ininterrompue. Si une personne a travaillé pour le même employeur pendant différentes périodes, la durée d'emploi mesure la période la plus récente pendant laquelle l'employé a travaillé sans interruption. Voir Statistique Canada (1992) pour plus de détails.

2 Cette méthode a été élaborée à l'origine pour l'analyse des périodes de chômage (Sider, 1985; Corak 1993; et Corak et Heisz, 1996).

3 Pour un autre point de vue sur la polarisation des emplois, voir *Indicateurs clés de l'emploi et du revenu* dans le présent numéro.

■ Documents consultés

CORAK, M. «La durée du chômage en période de prospérité et de récession» dans *L'observateur économique canadien*, n° 11-010-XPB au catalogue, vol. 6, n° 9, Statistique Canada, Ottawa, septembre 1993, p. 4.1-4.20.

CORAK, M. et A. HEISZ. *Mesures alternatives de la durée moyenne du chômage*, Document de recherche n° 11F0019MPF au catalogue, n° 83, Statistique Canada, Ottawa, 1995.

HEISZ, A. *Évolution de la durée et de la stabilité de l'emploi au Canada*, n° 11F0019MPF au catalogue, n° 95, Statistique Canada, Ottawa, 1996.

MORISSETTE, R., J. MYLES et G. PICOT. *L'inégalité des gains au Canada : le point sur la situation*, n° 11F0019MPF au catalogue, n° 60, Statistique Canada, Ottawa, 1993.

OSBERG, L., F. WIEN et J. GRUDE. *Vanishing Jobs: Canada's Changing Workplaces*. James Lorimer & Co., Toronto, 1995.

SIDER, H. «Unemployment duration and incidence: 1968-82» dans *American Economic Review*, vol. 75, n° 3, juin 1985, p. 461-472.

STATISTIQUE CANADA. *Guide d'utilisation des données de l'Enquête sur la population active*, n° 71-528-XPB au catalogue, Ottawa, 1992.